



Mini-lexique forestier

A

Abattage : action de couper un arbre sur pied

Abiotique : se dit d'un milieu sans vie

Abri : ensemble d'arbres laissés dans le but de protéger une jeune plantation du soleil ou du gel

Abrouissement : dégâts provoqués à la végétation ligneuse par le gibier lorsqu'il broute

Acaule : se dit d'un végétal sans tige apparente

Accrescent : qui s'accroît après la floraison

Aciculaire : qui se termine en pointe

Accroissement : volume de bois produit sur une période et une surface données

Accrus : friches colonisées spontanément par la forêt

Acuminé : terminé par une pointe effilée

Adventice : se dit d'une plante étrangère au peuplement d'origine

Adventif : se dit d'un organe apparaissant à un endroit inhabituel de la plante

Affouage : droit des habitants sur le bois de feu des forêts voisines

Aiguille : forme particulière des feuilles, spécifique de la plupart des résineux

Aiguillon : excroissance dure et piquante issue de l'écorce et dont l'extraction n'entame pas le bois

Akène : fruit sec déhiscent

Alène : type de feuille de certains résineux, en forme de poinçon

Alignement : plantation d'arbres en ligne (par ex. les platanes au bord des routes)

Altération : dégradation du bois (par ex. pourriture)

Alterne : se dit d'organes insérés un à un, alternativement, le long de la tige

Amendement : apport destiné à améliorer la qualité biologique ou physique d'un sol

Anastomosé : se dit de nervures ramifiées réunies par leurs sommets

Angiosperme : plantes à ovule enfermé dans un ovaire

Annuel : se dit d'une plante dont le cycle de végétation total ne dépasse pas une année

Aoùtement : durcissement d'une tige lui permettant d'affronter la saison froide

Apex : sommet du limbe d'une feuille

Apiculé : se dit d'un organe dont le sommet se rétrécit brusquement en pointe courte et molle

Appendice : partie accessoire d'un organe

Appétence : attraction qu'exerce une plante sur le gibier

Appliqué : se dit de poils ou de bourgeons qui suivent de très près la direction d'une feuille ou d'une tige

Aranéux : couvert de poils fins entrecroisés comme les fils d'une toile d'araignée

Arboretum : collection d'arbres

Arboriculture : culture des arbres fruitiers

Arbre : végétal ligneux à tige simple et nue à la base, comprenant un tronc et une cime, pouvant dépasser une hauteur de 7 mètres à l'âge adulte

Arbre forestier : arbre de massif forestier. S'oppose à l'arbre isolé, ou à l'arbre de parc, ou d'alignement

Arbre méplat : arbre dont la circonférence du tronc est ovalisée

Arbre têtard : arbre dont on taille les rejets du houppier

Arbrisseau : végétal ligneux à tige naturellement ramifiée dès la base et de taille peu élevée

Arbuste : végétal ligneux à tige simple et nue à la base, n'atteignant pas 7 mètres de hauteur à l'âge adulte

Argot : chicot sec

Aristé : muni d'une arête

Article : partie d'organe comprise entre deux articulations

Articulé : formé d'articles successifs

Ascendant : se dit d'un organe couché à la base et redressé ensuite

Association végétale : ensemble de plusieurs espèces de plantes formant une sorte de communauté

Atténué : qui diminue insensiblement de largeur

Aubier : partie jeune et vivante de l'arbre, comprise entre l'écorce et le duramen. L'aubier se transforme peu à peu en bois parfait (ou « duramen »)

Auriculé : pourvu d'oreillettes

Avivé : sciage ne comportant pas de flache

Axe : tige, rameau ou pédoncule où s'insèrent les feuilles et les fleurs

Axillaire : placé à l'aisselle d'une feuille

B

Baie : fruit charnu indéhiscent, à plusieurs graines

Baïonnette : tige qui se reforme après une cassure

Balai de sorcière : foisonnement de petites branches provoqué par un champignon

Balivage : repérage des jolis sujets dans un jeune taillis, et enlèvement des tiges qui risquent de les gêner

Bas perchis : jeune futaie constituée de perches d'une quinzaine de centimètres de diamètre (stade intermédiaire entre le gaulis et le haut perchis)

Basilare : situé à la base de l'axe ou de la plante (syn. radical)

Bastringue : pied à coulisse qui sert à mesurer la grosseur des arbres (compas forestier)

Bec : pointe plus ou moins longue terminant un fruit sec

Bidenté : se dit du limbe d'une feuille lorsqu'il est doublement denté

Bifide : fendu jusqu'au milieu de sa longueur

Bilabié : divisé en deux lèvres

Biotope : ensemble des facteurs physico-chimiques caractérisant un écosystème ou une station

Bipare : se dit d'une cyme où les rameaux sont opposés deux par deux

Bisannuel : se dit d'une plante dont le cycle de végétation complet s'étale sur deux années consécutives

Biternée : se dit de feuilles ternées dont les segments sont également ternées

Boulaie : forêt de bouleaux

Bourgeon : ensemble de très jeunes pièces foliaires ou florales regroupées sur un axe très court entourant un point végétatif

Bienvenant : vigoureux

Bille de pied : tronc d'un arbre à partir de la souche

Billon : partie du tronc débitée

Biomasse : volume de ce qui est vivant (par ex. le bois est de la biomasse ligneuse)

Bipenné : se dit d'une feuille composée dont l'architecture est doublement pennée

Blanc étoc : coupe rase

Blanchis : marque faite au marteau forestier par une entaille de l'écorce (flachis)

Blessure : lésion subie par un arbre et pouvant provoquer de graves conséquences sur son état de santé et la qualité de son bois

Bleuissement : changement d'aspect de l'aubier, en bleu sombre, causé par un champignon

Bois blanc : bois de couleur claire et de peu de résistance (bouleau, tremble...)

Bois de cœur : duramen, ou bois parfait

Bois de feu : bois destiné au chauffage, à la cuisson, ou au charbon

Bois de résonance : bois de premier choix, destiné à la lutherie (par ex. épicéa de montagne)

Bois d'étai : bois destiné à l'étayage (par ex. mines)

Bois de service : bois de construction

Bois d'été : pousse annuelle d'été

Bois d'industrie : bois de dernier choix, destiné à la trituration (par ex. pâte à papier ou panneaux de particules)

Bois d'œuvre : bois destiné aux utilisations nobles (par ex. menuiserie, charpente, ébénisterie..., opp. à bois d'industrie)

Bois gélif : bois sensible au gel ou atteint de gélivure

Bois parfait : duramen

Bourrage : ensemble de la végétation qui accompagne l'essence principale d'un peuplement et peut jouer un rôle important dans son éducation

Broussin : excroissance anormale apparaissant sur le tronc de certains arbres, provoquée par une maladie bactérienne. Les broussins sont recherchés pour l'aspect décoratif de leurs dessins

Bractée : petite feuille ou écaille située à la base d'une fleur ou d'une inflorescence

Bulbe : organe souterrain plus ou moins globuleux pourvu de bourgeons

C

Cadranure : défaut du bois se manifestant par une fente du cœur en forme d'étoile

Caduc : se dit d'un organe à durée de vie limitée, se détachant spontanément à maturité

Caducifolié : à feuilles caduques

Caïeu : petit bulbe naissant sur un bulbe à l'aisselle d'une écaille

Calcaricole : se dit d'une espèce croissant exclusivement sur des sols riches en carbonate de calcium

Calicole : se dit d'une espèce ayant une préférence très marquée pour les sols riches en calcium

Calice : partie externe du périanthe, composée de sépales

Calicule : ensemble de petites pièces ressemblant à des sépales et placées à l'extérieur du calice

Callosité : renflement dur

Cambium : couche de cellules située entre le duramen et le liber

Campanulé : en forme de cloche

Canaliculé : creusé d'un sillon en forme de canal

Canal médullaire : conduit contenant la moelle, au centre du duramen

Cannelé : muni de côtes régulières longitudinales séparées par des sillons

Capité : en forme de capitule

Capitule : inflorescence composée de petites fleurs serrées les unes contre les autres et insérées sur le pédoncule élargi en plateau

Carpelle : chacune des pièces florales dont l'ensemble forme le pistil

Care : entaille pratiquée le long du tronc des pins et destinée à en récolter la résine

Caryopse : fruit sec et indéhiscent des graminées

Caulescent : pourvu d'une tige apparente

Caulinaire : se dit d'une feuille portée par la tige principale

Cellulose : (glucide de glucose) un des constituants essentiels du bois

Cépée : ensemble des pousses issues d'une même souche après sa coupe

Cerne : anneau de bois produit au cours d'une saison de végétation (visible sur coupe)

Cespiteux : se dit d'une plante formant à sa base une touffe compacte

Chablis : arbre arraché entier par le vent

Chancre : maladie cryptogamique de certaines essences

Chandelle : partie qui reste sur pied lorsqu'un arbre a été cassé (par ex. par une tempête)

Charpente : ensemble des grosses branches constituant la structure d'un arbre

Chaton : inflorescence de certaines essences

Chaudron du sapin : tumeur causée par un champignon et provoquant une excroissance

Chaume : tige creuse des graminées

Chevelu racinaire : ensemble des petites racines et de leurs poils absorbants

Chicot : partie de branche restant attachée au tronc après un ébranchage peu soigneux

Chlorose : décoloration du feuillage due à un manque de chlorophylle

Climax : état d'équilibre naturel vers lequel tend un écosystème laissé sans intervention

Clisimètre : instrument de visée servant à mesurer les pentes

Cloisonnement : réseau de layons divisant un massif forestier afin d'en faciliter la pénétration et l'exploitation

Clone : sujet issu de la multiplication végétative d'un individu

Cilié : garni de cils

Cime : extrémité supérieure d'un arbre

Coalescent : se dit d'organes de même nature qui adhèrent entre eux, mais qui restent détachables

- Collecteur** : grand fossé recevant les eaux des fossés en amont
- Collet** : transition entre les racines d'un arbre et sa tige, au niveau du sol
- Columnaire** : se dit des arbres dont le fût est très droit et comporte très peu de branches jusqu'à une hauteur importante (impression de colonne)
- Commissure** : surface de jointure entre deux organes
- Compas forestier** : grand pied à coulisse gradué destiné à mesurer le diamètre des arbres. Une deuxième graduation indique la circonférence en lecture directe
- Compétition** : concurrence dans une Forêt entre les sujets voisins
- Composé** : s'applique aux feuilles formées de plusieurs folioles
- Compression** : écrasement des fibres du bois dû à mauvaise conformation de l'arbre (par ex. arbre penché à cause du vent)
- Concrescent** : se dit d'organes intimement soudés entre eux
- Cône** : fruit des résineux formé d'un ensemble d'écaillés organisées autour d'un axe et contenant les graines
- Confluent** : se dit d'organes se soudant les uns aux autres
- Conifère** : famille botanique des arbres dont les fruits sont des cônes. On parle également de « résineux »
- Conné** : se dit de deux organes opposés et soudés à leur base
- Connivent** : se dit d'organes se rapprochant par le sommet, mais sans se souder
- Contre-feu** : feu allumé en avant d'un incendie dans le but de le stopper
- Contrefort** : nervure à la base du fût d'un arbre, qui est le prolongement des racines
- Conversion** : période transitoire lors du changement de type d'une Forêt (par ex. passage du taillis sous futaie à la futaie)
- Copeau** : éclat de bois produit lors du façonnage
- Coque** : capsule à plusieurs loges se séparant à la dispersion des graines
- Cordé** : en forme de cœur
- Coriace** : qui a la consistance du cuir
- Corolle** : ensemble des pétales d'une fleur, souvent très colorés
- Cortège floristique** : ensemble des plantes présentes sur un même parterre
- Corymbe** : inflorescence formant un plan, mais dont les pédicelles ont diverses longueurs
- Cotonneux** : à poils blanchâtres, longs et doux
- Cotylédon** : lobe charnu ou foliacé inséré dans la graine sur l'axe de la plantule
- Coup de soleil** : dégradation que peut subir le fût de certains arbres à écorce fine lorsqu'ils sont exposés à la lumière directe du soleil
- Coupe** : 1) abattage d'un arbre sur pied - 2) exploitation d'une parcelle - 3) parcelle à exploiter
- Coupe d'amélioration** : exploitation visant à favoriser les plus beaux sujets
- Coupe-feu** : bande de terre non boisée destinée à barrer la route aux incendies (syn. pare-feu)
- Coupe rase** : exploitation de toutes les tiges d'une parcelle forestière (syn. coupe à blanc étoc)
- Coupelle** : bille de bois issue d'une branche maîtresse
- Courbure** : défaut de rectitude d'un fût
- Couronne** : ensemble des branches partant au même niveau sur le fût
- Coussinet** : sorte de bourrelet situé à l'attache du pétiole sur le rameau
- Couvert** : écran formé par les houppiers et limitant la quantité de lumière arrivant au sol
- Crénelé** : bordé de dents plus ou moins arrondies
- Crise d'isolement** : réaction d'un arbre brutalement dégagé
- Crispé** : contracté avec des marques ridées sur la surface
- Croissant** : grande serpe à long manche utilisée pour nettoyer, dégager, dépresser...
- Croix du bûcheron** : instrument rudimentaire, composé de deux baguettes de même longueur, permettant de mesurer des hauteurs (application du théorème des triangles semblables)
- Cubage** : évaluation du volume de bois sur pied ou en grumes, exprimé en mètres-cubes
- Cube** : volume de bois
- Cuisse** : grosse branche
- Cul de singe** : bourrelet cicatriciel refermé sur un gourmand ou une branche sèche
- Culée** : base de la bille de pied

Cultivar : variété obtenue artificiellement, ou sélectionnée, puis cultivée

Cultural : relatif aux techniques de culture

Cunéiforme : en forme de coin

Cupule : petite coupe

Cuspidé : terminé en pointe aiguë et raide

Cylindraccé : en forme de cylindre

Cyme : inflorescence formée d'un axe principal portant une fleur et entouré d'un ensemble d'axes latéraux identiques

D

Débardage : transport du bois depuis le parterre de la coupe jusqu'à l'aire de dépôt

Débit : 1) division d'une grume par tronçonnage ou par fendage – 2) sciage d'une bille selon ses diverses destinations (poutres, planches, chevrons...)

Débourement : démarrage de l'activité végétative au début du printemps

Débroussaillage : nettoyage de la végétation

Débronner : couper les branches basses d'un arbre

Débusquage : traction des grumes hors du parterre de la coupe

Décidu : se dit des végétaux à feuilles caduques

Décortication : enlèvement de l'écorce

Découpe : niveau limitant la longueur d'un tronçon de bois, exprimé par le diamètre ou la circonférence

Décroissance métrique : diminution moyenne de la grosseur du fût

Décurrent : se dit d'une feuille dont le limbe se prolonge sur le pétiole en se rétrécissant peu à peu

Décussé : se dit d'organes opposés dont les paires se croisent à angle droit (opp. distique)

Défilement : diminution de la grosseur du fût (syn. décroissance)

Défoliant : produit qui détruit les feuilles

Déforestation : suppression de la Forêt

Défourchage : suppression des brins excédentaires d'un arbre fourchu

Défrichement : conversion d'une Forêt en culture par arrachage complet des souches

Dégagement : suppression de la végétation parasite autour des plants à protéger

Déhiscent : se dit d'un organe qui s'ouvre spontanément à maturité

Délignage : reprise de sciage sur les pièces comportant des flaches

Deltoïde : de forme triangulaire

Démasclage : exploitation de l'écorce par enlèvement, en particulier enlèvement du liège

Démembrement : mise en pièce des houppiers afin qu'ils se dégradent au contact du sol

Dendrométrie : science de la mesure des arbres (forme, dimensions, volume, accroissement...)

Dénombrément : comptage des arbres d'une parcelle

Densité (d'un peuplement) : nombre de tiges à l'hectare

Densité (du bois) : rapport entre la masse de matière ligneuse et son volume

Denté : bordé de dents

Denticulé : bordé de dents fines

Déprédateur : animal occasionnant des dégâts à un végétal

Dépressage : action de supprimer une partie des tiges dans un jeune semis

Déprimé : qui présente un creux

Déroutage : débit d'une bille obtenu par sa rotation contre une lame

Descente de cime : dépérissement du houppier, accompagné de l'apparition de gourmands à un étage inférieur

Désignation : sélection et marquage des tiges d'avenir

Dialypétale : se dit d'une fleur dont les pétales sont séparés

Dialysépale : se dit d'une fleur dont les sépales sont séparés

Diaspore : organe de dissémination d'un végétal

Dicotylédone : plante dont les graines possèdent deux cotylédons

Diffus : tige présentant des ramifications de tous côtés

Digité : découpé en forme de doigts (syn. palmé)

- Dimension d'exploitabilité** : mesure pour laquelle on considère un arbre exploitable
- Dimorphisme** : existence au sein d'une espèce de deux types adultes différents
- Dioïque** : se dit d'une espèce dont les fleurs mâles et les fleurs femelles sont sur des pieds différents (opp. monoïque)
- Distique** : se dit d'organes alternes disposés sur deux rangs opposés formant un seul plan (opp. décussé)
- Divariqué** : écarté à angles très ouverts
- Diversité biologique** : ensemble des êtres vivants présents en un même lieu
- Domanial** : 1) qui appartient à l'Etat – 2) qui relève du domaine privé de l'Etat
- Dominant** : 1) arbre de l'étage supérieur d'un peuplement – 2) essence la plus représentée dans un peuplement – 3) caractère social dominateur particulier à une espèce
- Dormance** : 1) période de repos végétatif temporaire d'une plante – 2) période d'inertie d'une graine avant sa germination (levée de dormance)
- Dosse** : déchets de sciage obtenus à l'équarrissage d'une bille
- Douelle** : planche à tonneau
- Douve** : 1) monticule longeant un fossé et souvent fait de la terre qui en a été enlevée – 2) planche à tonneau
- Drageon** : rejet naissant sur une racine ou une souche (syn. rejet de souche)
- Drainage** : évacuation naturelle ou artificielle des eaux excédentaires
- Droit d'usage** : servitude accordant des droits de jouissance
- Drupe** : fruit charnu à noyau (ex. cerise, abricot)
- Drupéole** : ensemble de petites drupes regroupées en un faux fruit (ex. mûres)
- Dryade** : essence sciaphile à longue durée de vie
- Durabilité** : aptitude du bois à résister au temps
- Duramen** : bois parfait, ou bois de cœur, situé au centre du fût, dont l'activité végétative est terminée, et qui sert de charpente à l'arbre
- Duveteux** : couvert d'une sorte de duvet

E

- Ebrancher** : couper les grosses branches
- Écaille** : type de feuille de certains résineux, appliquée au rameau à la manière d'une écaille de poisson
- Echancré** : pourvu d'une entaille peu profonde
- Echarde** : partie noueuse ou ronçeuse d'une planche
- Echauffure** : altération de certains bois causée par un champignon
- Ecimer** : couper la tête d'un arbre (syn. étêter)
- Eclaircie** : opération sylvicole consistant à supprimer certains sujets d'un peuplement de façon à favoriser ceux qui restent
- Ecobuage** : destruction par le feu des mottes d'herbe et des racines dans le but de fertiliser le sol grâce aux cendres
- Ecorçage** : blessure des végétaux du fait du gibier, produite par arrachage de l'écorce
- Ecorce** : enveloppe protégeant les rameaux des végétaux ligneux
- Edaphique** : qui concerne les relations entre les êtres vivants et leur substrat
- Egobeler** : enlever des branches à un arbre
- Ehouppage** : enlèvement du houppier d'un arbre de valeur avant son abattage
- Elagage** : suppression naturelle ou artificielle de certaines branches
- Elliptique** : en forme d'ellipse
- Emarginé** : légèrement échancré au sommet
- Embrassant** : se dit d'un organe sessile dont la base entoure partiellement le rameau
- Emondage** : suppression artificielle des mauvaises branches
- Empattement** : base élargie du pied d'un arbre
- Encroué** : se dit d'un arbre qui reste accroché sur un autre lors de son abattage ou de son arrachage
- Endémique** : se dit d'une espèce propre à un territoire bien déterminé
- Engainant** : se dit d'un organe sessile dont la base entoure complètement le rameau

Entaille d'abattage : première entaille faite à la base de l'arbre, du côté de la direction de chute recherchée

Entier : se dit des feuilles à bords lisses

Entre écorce : partie d'écorce incluse dans le bois, qui peut être due à une blessure ou à la présence d'une fourche

Entre-nœud : intervalle compris entre deux nœuds

Epars : dispersé, en désordre, et à faible densité

Eperon : protubérance à la base des pétales ou des sépales

Epi : inflorescence formée d'un axe portant des fleurs sessiles

Epigé : qui se développe au-dessus de la surface du sol (opp. hypogé)

Epine : excroissance épidermique d'un organe, dure et pointue

Epiphyte : se dit d'un végétal qui se fixe sur les plantes mais sans les parasiter, et qui n'a pas de contact avec le sol

Equarrir : tailler ou scier une bille selon une section carrée

Equienne : se dit d'un peuplement dont les tiges ont approximativement le même âge

Espèce : végétal qui conserve des caractères identiques à mesure de sa reproduction

Essarter : défricher un bois

Essence : espèce d'arbre

Essence de lumière : espèce exigeant dès le plus jeune âge un ensoleillement important pour se développer

Essence d'ombre : espèce qui supporte un couvert plus ou moins dense et prolongé

Etalé : se dit d'organes formant un angle droit avec le rameau qui les porte (opp. appliqué)

Etamine : organe mâle de la fleur

Etiollement : altération due à l'obscurité

Eutrophe : riche en éléments nutritifs

F

Facteur limitant : élément dont le niveau empêche une activité végétative normale, même si tous les autres éléments sont satisfaisants

Faisceau : branchages empilés dans le même sens

Faîte : partie la plus haute d'un arbre (syn. cime)

Falciforme : en forme de faux

Fasciculé : réuni en faisceau

Fastigié : se dit de rameaux rapprochés et dressés

Fente : ouverture longitudinale dans le bois

Feuillardage : fabrication de cercles de barriques, généralement à partir de taillis de châtaignier

Feuillu : nom donné aux arbres à feuilles larges et molles souvent caduques (opposé à résineux, ou à conifère)

Fibre torse : inclinaison caractérisée des fibres du bois par rapport à l'axe du fût (syn. fil tors, bois vissé)

Ficelle de marchand de bois : ruban gradué destiné à mesurer la circonférence d'une grume, et dont l'amorce est une forte aiguille d'acier, courbée, servant à passer ce ruban sous la grume

Fil du bois : direction des fibres et des éléments allongés constituant le bois

Fil tors : inclinaison du fil du bois par rapport à l'axe du fût (syn. fibre torse, bois vissé)

Filiforme : très long, très étroit et très mince

Fistuleux : creux

Flache : défaut d'équarrissage laissant un résidu d'écorce sur l'arête d'un avivé

Flexueux : courbé alternativement dans des sens différents

Foliacé : ayant l'apparence d'une feuille

Foliole : chaque division d'une feuille composée

Follicule : fruit sec déhiscent à un seul carpelle, s'ouvrant par une seule fente

Fonte de semis : maladie cryptogamique attaquant les semis

Fontinal : se dit d'une espèce qui se plaît près des sources

Foresterie : ensemble des disciplines ayant pour objet la connaissance de la Forêt et l'art de sa

gestion

Forêt de production : Forêt aménagée en vue d'en obtenir une récolte maximale de bois ou d'autres produits

Forêt de protection : Forêt dont le but est la conservation des sols, la protection contre des risques naturels, ou tout autre type de protection du milieu

Forêt-galerie : Forêt hygrophile bordant un cours d'eau, et formant généralement une voûte au-dessus de lui (syn. Forêt ripicole)

Forêt jardinée : Forêt structurée par des peuplements d'âges multiples

Forêt mélangée : Forêt où sont mélangées diverses essences d'arbres

Forêt primaire : Forêt qui se trouve à son premier degré d'évolution naturelle et non encore altérée par l'homme (syn. Forêt vierge)

Forêt publique : Forêt appartenant à des collectivités publiques telles que des communes ou des départements

Forêt ripicole : Forêt hygrophile bordant un cours d'eau, et formant généralement une voûte au-dessus de lui (syn. Forêt-galerie)

Forêt soumise : Forêt soumise... au « régime forestier »

Forêt usagère : Forêt sur laquelle les riverains ont des droits d'usage (bois de feu, bois de charpente, fruits...)

Formation végétale : ensemble des végétaux vivant dans les mêmes conditions et formant une sorte de société

Fosse pédologique : fosse creusée dans un sol afin d'en étudier la composition, le profil et la structure

Fourche : division du fût en plusieurs grosses branches

Fourré : jeune peuplement forestier composé de brins de moins de 2,50 m de hauteur

Franc pied : arbre issu d'une graine et non d'un rejet de souche

Friche : terre dont la culture est abandonnée depuis longtemps ou qui n'a jamais été cultivée

Fronaison : 1) ensemble du feuillage d'un arbre – 2) période d'apparition du feuillage

Fronde : partie aérienne des fougères, assimilable à une feuille

Frottis : arrachement d'écorce et de bois provoqué par les cervidés lorsqu'ils se frottent aux arbres

Frotture : couche de bois mort qui apparaît à l'endroit d'une blessure et se couvre généralement d'une écorce nouvelle

Fruit : organe issu de la fleur fécondée et contenant les graines

Fruticée : formation végétale constituée par des arbustes et des arbrisseaux (landes, garrigues, maquis)

Fugace : dont l'existence est éphémère

Fusiforme : en forme de fuseau

Fût : tronc de l'arbre en-dessous des premières branches

Futaie : Forêt composée d'arbres adultes issus de graines (opp. à taillis)

G

Gaine : base de certaines feuilles se prolongeant sur la tige et qui l'entoure complètement

Galle : excroissance due à des insectes ou à des champignons

Gaine : base de certaines feuilles se prolongeant sur la tige et qui l'entoure complètement

Garrigue : formation végétale ouverte composée principalement d'arbustes et d'arbrisseaux

Gaulis : stade suivant le fourré dans l'évolution en futaie régulière

Gazonnant : formant une touffe serrée comme un gazon

Gélif : 1) se dit d'un sujet sensible au gel – 2) se dit d'un bois fendu par le gel

Gélivure : crevasse ou fente longitudinale plus ou moins profonde provoquée par l'action du gel

Gemmage : production et récolte de la résine brute des pins maritimes

Gemme : résine du pin maritime (composée de 20 % d'essence de térébenthine, 70 % d'acides résiniques et 10 % d'eau)

Genouillé : se dit d'un organe présentant une brusque pliure

Géophyte : se dit d'une plante dont les organes de renouvellement sont situés dans le sol

Gerce : trace marquant les arbres foudroyés

Gibbosité : bosse

Glabre : dépourvu de poils

Glanduleux : pourvu de glandes

Glauque : d'une couleur vert-bleuâtre

Glomérule : inflorescence formée de nombreuses fleurs sessiles fixées au même niveau sur un axe

Glutineux : gluant, visqueux

Gourmand : rameau plus ou moins gros apparaissant sur le tronc, souvent après une mise en lumière du fût

Gousse : fruit sec plus ou moins allongé, formé d'un seul carpelle s'ouvrant par deux fentes

Grain fin : se dit d'un bois ayant des cernes d'accroissement étroits

Grappe : inflorescence formée d'un axe portant des fleurs pédicellées, les plus anciennes se trouvant à la base

Grêle : long et mince

Grume : fût d'un arbre abattu, ébranché, non écorcé

Gymnosperme : plante à fleurs dont les ovules sont nus

Gynécée : ensemble des organes femelles (syn. pistil)

H

Hampe florale : pédoncule non feuillé portant une inflorescence

Hanche : patte d'un arbre

Hasté : en forme de fer de hallebarde

Haut perchis : futaie d'arbres de 15 à 20 cm de diamètre

Héliophile : se dit d'une plante qui ne peut se développer qu'en pleine lumière (opp. sciaphile)

Hélophyte : végétal dont les organes de renouvellement se situent dans la vase

Herbacé : qui a la consistance souple et tendre de l'herbe (opp. ligneux)

Hérissé : garni de poils droits et raides

Hermaphrodite : se dit d'une fleur possédant à la fois des organes mâles et femelles

Hétérophylle : se dit d'une plante ayant des feuilles de formes diverses

Hile : cicatrice laissée sur la graine au point d'attache de l'ovule qui lui a donné naissance

Hispidé : garni de poils raides et presque piquants

Homotrope : dont les extrémités des feuilles sont toutes courbées du même côté

Houppier : partie supérieure de l'arbre formée des branches et des rameaux portés par le tronc

Humus : ensemble des horizons constitués par les matières décomposées provenant de débris végétaux

Hyalin : transparent comme du verre

Hybridation : croisement entre deux variétés, deux races d'une même espèce, ou entre deux espèces différentes

Hygrophile : se dit d'une espèce ayant besoin de grandes quantités d'eau pour se développer

Hypogé : qui se développe sous la terre (opp. épigé)

I

Imbriqué : se recouvrant partiellement, comme les tuiles sur un toit

Imparipenné : se dit d'une feuille composée d'un nombre impair de folioles

Incisé : à bords découpés irrégulièrement et assez profondément

Inclus : qui ne dépasse pas les bords de l'organe qui l'enveloppe

Indéhiscent : qui ne s'ouvre pas spontanément à maturité

Indicateur : se dit d'une plante dont la simple présence est une source de renseignements sur le milieu

Indigène : se dit d'une espèce qui est née spontanément dans la zone où elle vit (syn. aborigène, autochtone)

Inéquienne : se dit d'un peuplement d'arbres d'âges divers

Inerme : dépourvu d'épines

Infère : se dit d'un ovaire situé entièrement au-dessous du périanthe, ce qui rend le réceptacle

visible (opp. supère)

Inflorescence : ensemble des fleurs et bractées présentes sur une même plante

Intolérant : se dit d'une plante qui ne supporte pas l'ombre

Introgression : acquisition de caractères appartenant à une population voisine, résultant de croisements répétés

Inventaire : opération consistant à compter les arbres d'un peuplement pour en connaître les essences, leur nombre, leur volume, leur accroissement...

Involucre : ensemble des bractées groupées à la base d'une ombelle ou entourant un capitule

Involuté : se dit d'une feuille dont le bord est recourbé vers la face supérieure

Irrégulier : se dit d'un peuplement d'arbres de dimensions diverses

J

Jonciforme : ayant la forme cylindrique d'une feuille de jonc

Jumelle : se dit de deux arbres nés de la même graine ou du même pied

L

Labié : se dit d'un calice ou d'une corolle formant des lèvres

Lacinié : découpé en lanières étroites et inégales

Laie : chemin rectiligne tracé dans une Forêt

Laineux : couvert de longs poils ressemblant à de la laine

Lancéolé : en forme de fer de lance

Lande : formation végétale souvent impénétrable, basse et buissonnante

Landine : lande très basse de haute altitude

Lanière : segment très étroit souvent allongé

Latence : période d'attente de certaines graines avant leur phase de germination

Latex : liquide plus ou moins laiteux produit par certaines plantes à la cassure

Laver une grume : découvrir une large surface plane de cette grume lors de son sciage

Layon : bande étroite servant à la pénétration dans une Forêt

Lenticelle : organe respiratoire en forme de petite saillie situé sur l'écorce de certains végétaux

Levée de liège : récolte du liège sur l'arbre

Levée de plan : recueil des éléments nécessaires à la réalisation d'un plan

Liane : plante vivace dont la tige souple grimpe en prenant appui sur les supports environnants

Liber : tissu situé sous l'écorce et assurant la descente de la sève élaborée (syn. phloème)

Liège : ensemble de cellules mortes, remplies d'air, formant la couche superficielle de l'écorce des plantes ligneuses

Ligneux : se dit d'un végétal dont la tige est boisée (elle se « lignifie »)

Limbe : partie principale et large de la feuille

Litière : couche de débris végétaux recouvrant le sol (syn. couverture morte)

Lobe : division plus ou moins profonde et plus ou moins arrondie du limbe d'une feuille

Lobé : divisé en lobes

Longévité : espérance de vie d'un arbre, d'un peuplement...

Loup : arbre particulièrement vigoureux mais de piètre qualité

Loupe : excroissance ligneuse due à une accumulation de bourgeons

Lunure : anomalie dans le duramen, qui peut provenir d'une blessure, ayant souvent la forme d'une demi-lune et la couleur de l'aubier

M

Madré : se dit d'un bois au fil sinueux, tacheté, enchevêtré irrégulièrement (syn. ronceaux)

Maillure : aspect d'ensemble des rayons ligneux du bois

Malvenant : se dit d'un brin peu vigoureux

Maquis : formation végétale arbustive résultant de la régression de la Forêt méditerranéenne

Marcescent : persistant sur le végétal après dessèchement

Marcotte : portion de rameau qui s'enracine spontanément par contact avec le sol

Marginal : situé sur le bord

Marquage : action de repérer un arbre dans une coupe et de le marquer (syn. martelage)

Martelage : action de repérer un arbre dans une coupe et de le marquer (syn. marquage)

Massif : grande Forêt formant une entité

Mélangé : se dit d'un peuplement composé de plusieurs essences soit feuillues, soit résineuses

Mellifère : se dit d'une plante dont le nectar des fleurs est récolté par les abeilles

Membraneux : souple et mince comme une membrane

Merrain : 1) planche de chêne obtenue par fendage sur quartier, destinée à la confection des futailles – 2) lame de parquet de châtaignier

Mésophile : se dit d'une station présentant des caractéristiques moyennes du point de vue de l'humidité

Mètre-cube : unité de mesure du volume de bois

Minéralisation : transformation de la matière organique et de l'humus en substances minérales ou gazeuses par l'action des micro-organismes

Mixte : se dit d'un peuplement composé à la fois de feuillus et de résineux

Moelle : tissu mou au centre de la tige

Monocotylédone : plante dont les graines ne possèdent qu'un seul cotylédon

Monoïque : se dit d'une espèce végétale portant sur le même pied à la fois des fleurs mâles et des fleurs femelles (opp. dioïque)

Mosaïque : ensemble de communautés végétales différentes et de surface faible, ou de peuplements, ou de sols, coexistant et imbriqués

Mouillère : zone restant humide en permanence

Mucron : pointe courte et raide

Multifide : très découpé, divisé en lanières nombreuses

Mutique : dépourvu de pointe ou d'arête à son sommet

Mycélium : appareil végétatif des champignons, formé de filaments souterrains ramifiés

Mycorhize : association symbiotique du mycélium d'un champignon avec les racines d'une plante

N

Naturalisé : se dit d'une espèce exotique qui, dans un milieu qui lui convient, se comporte comme une plante indigène

Nectaire : glande produisant le nectar, généralement située à l'intérieur des fleurs

Nectarifère : sécrétant du nectar

Nervation : disposition des nervures d'une feuille

Nerveux : se dit d'un bois ayant une bonne résistance mécanique mais comportant des risques de déformation au séchage

Nervié : muni de nervures

Nervure : prolongement du pétiole dans le limbe

Neutrophile : se dit d'un végétal se plaisant dans des sols neutres du point de vue de l'acidité

Nitrophile : se dit d'un végétal se plaisant dans des sols riches en nitrates

Nodosité : présence de nœuds

Nœud : 1) partie de la tige où s'insèrent les feuilles – 2) marque laissée dans le bois à l'emplacement d'une branche

Nouveux : se dit d'un arbre, d'une grume, d'un sciage, qui comporte beaucoup de nœuds

Noyau : enveloppe dure qui entoure la graine de certains fruits

Noyau de déroulage : cylindre de bois résiduel après le déroulage d'un billon

O

Oblong : bien plus long que large et arrondi aux deux extrémités

Obovale : en forme d'œuf renversé, vu en coupe longitudinale, la partie la plus étroite à la base

Obtus : en pointe à sommet plus ou moins arrondi, non aigu
Œil de bœuf : petit trou dans un arbre qui indique une pourriture
Œil de perdrix : nœud de très petite dimension
Oligotrophe : très pauvre en éléments nutritifs, très acide, ne permettant qu'une activité biologique réduite
Ombelle : inflorescence formée de fleurs situées dans un même plan et portées par des pédicelles fixés tous au même niveau
Ondé : se dit du dessin sinueux présenté par les fibres de certains arbres
Onglet : partie inférieure et rétrécie d'un pétale
Opposés : se dit d'organes insérés par deux au même nœud, de part et d'autre de la tige
Orbiculaire : en forme de cercle
Oreille de lapin : coupe en biais d'un nœud partant du cœur de l'arbre et très allongé
Oreillette : expansion foliacée à la base du limbe ou du pétiole
Ourlet : végétation herbacée se développant en lisière de Forêt ou dans les clairières
Ovaire : partie inférieure de l'organe femelle de la fleur, renfermant les ovules
Ovale : en forme d'œuf, vu en coupe longitudinale, la partie la plus large étant à située à la base
Ovoïde : en forme d'œuf, en volume
Ovule : petit organe contenu dans l'ovaire et se transformant, après fécondation, en graine

P

Palmé : disposé comme la structure d'une palme
Panicule : inflorescence composée dont les rameaux forment une sorte de pyramide
Panneau de contre-plaqué : panneau constitué de fins feuilletts de bois obtenus par déroulage. Ces feuilletts sont collés ensemble en nombre impair, en intervertissant leur fil
Panneau de fibres : fibres obtenues par déchiquetage du bois et agglomérées dans un bain de colle (syn. panneaux d'aggloméré)
Papeterie : usine de production de papier
Papilleux : pourvu de petits poils plus ou moins vésiculeux, coniques, ou granuleux
Parasite : se dit d'un organisme qui vit entièrement aux dépens d'un autre
Parc à bois : emplacement d'une scierie où sont stockés les sciages en attendant leur enlèvement
Parc à grumes : emplacement où arrivent les grumes et les billons dans une usine, et où ils sont déposés avant de passer à la casserole
Pare-feu : bande dégarnie sur laquelle le feu n'a pas de prise (syn. coupe-feu)
Paripenné : se dit d'une feuille formée d'un nombre pair de folioles
Passe-partout : grande scie à deux poignées utilisée autrefois par deux hommes pour les travaux de bûcheronnage
Pâte à papier : cellulose utilisée comme matière première pour la fabrication du papier
Patte : renflement naturel situé au pied de l'arbre et qui prolonge une grosse racine
Patte-de-mouche : petite trace laissée dans le bois par un gourmand
Patte-de-chat : petits nœuds rapprochés laissés dans le bois par des gourmands
Pauciflore : comportant peu de fleurs
Pectiné : en forme de peigne
Pédalé : se dit de fleurs dont le pétiole est bifide et porte des folioles sur ses deux ramifications
Pédicelle : queue d'une fleur dans une inflorescence
Pédologie : étude des sols et de leur formation, de leur répartition et de leur évolution au cours du temps
Pédoncule : queue d'une fleur ou d'un fruit
Pelté : rond et fixé par le centre
Penne : division primaire d'une fronde de fougère
Penné : disposé de part et d'autre d'un axe, comme les barbes d'une plume
Perchis : stade d'évolution d'une jeune futaie équienne dont les tiges ont un diamètre compris entre 10 et 30 cm. Ce stade succède au gaulis et précède la futaie
Pérenne : permanent
Perfoliée : se dit d'une feuille embrassante paraissant traversée par la tige

Périanthe : ensemble des enveloppes florales stériles

Périgone : périanthe dont les pièces sont toutes semblables

Persistant : qui reste vert et attaché à la plante en toutes saisons

Pessière : Forêt d'épicéas

Pétale : une des pièces composant la corolle d'une fleur

Pétaloïde : ayant la couleur et la forme d'un pétale

Pétard : pin d'éclaircie qui a subi un gemmage à mort

Pétiole : queue d'une feuille

Peuplement pur : peuplement constitué d'une seule essence (syn. monospécifique)

Phanérophyte : plante ligneuse dont les bourgeons de renouvellement sont situés à plus de 50 cm au-dessus du sol

Phloème : tissu conducteur des végétaux vasculaires (syn. liber)

Photophile : qui recherche la lumière

Phototropisme : capacité de certaines plantes à s'orienter vers une source de lumière

Phytosociologie : étude des associations végétales

Pigne : pomme de pin

Pin de place : pin ayant acquis sa place au soleil et qui restera jusqu'à la coupe rase définitive

Pin gemmé à mort : pin ayant produit de la résine sur toutes ses faces, à un point tel que sa silhouette en a été modifiée

Pineraie : Forêt de pins

Pinède : Forêt de pins (dans le Midi)

Pionnier : se dit d'une espèce apte à coloniser des terrains nus, susceptible d'être suivie par d'autres espèces

Piqûre : dégât d'insecte qui creuse une minuscule galerie dans le bois

Pistil : ensemble des carpelles constituant les organes femelles de la fleur

Pivot : axe principal du système racinaire de certains arbres, souvent court, conique et trapu, et de gros diamètre (opp. à racine traçante)

Pivotante : se dit de la racine principale d'un arbre lorsqu'elle plonge verticalement dans le sol

Placage : technique d'ébénisterie consistant à coller de minces feuilles de bois décoratives, obtenues par tranchage, sur un ouvrage composé de bois moins noble, selon des motifs agréables à l'œil

Place de dépôt : aire où l'on dépose provisoirement le bois avant son départ vers l'usine

Placette : petite étendue de terrain forestier délimitée avec précision et destinée à pratiquer des mesures ou diverses expérimentations

Plan ligneux : ensemble des caractères anatomiques composant la structure du bois et spécifique à chaque essence

Plan Simple de Gestion : document déposé par le propriétaire d'une Forêt auprès de l'Administration et agréé par le C.R.P.F., précisant le programme de sylviculture qu'il compte appliquer sur une, deux ou trois décennies

Plantule : embryon de la graine des Phanérogames

Plot : ensemble de plateaux obtenus en sciant une grume et qui sont réinstallés dans l'ordre pour sécher de sorte que la grume semble être reconstituée

Pneumatophore : organe respiratoire attaché aux racines et émergeant de terre spécifique de certaines espèces des milieux humides

Poche de résine : cavité pleine de résine au sein du bois, provoquée par la réaction de l'arbre à la piqûre d'un insecte

Pollen : poudre composée des grains microscopiques produits par les étamines et dont chacun est un élément reproducteur mâle

Polygame : se dit d'une plante portant sur le même pied des fleurs hermaphrodites et des fleurs unisexuées

Polymorphe : se dit d'une espèce qui présente des caractères variables d'un individu à l'autre, ou sur le même individu

Port : aspect général d'un arbre, souvent caractéristique de son espèce et exprimant son architecture interne. Le port varie considérablement selon les conditions de culture et de concurrence

Possibilité : quantité de bois qui peut être prélevée annuellement et indéfiniment sans nuire au capital sur pied

Potet : trou de plantation destiné à recevoir un plant

Pralinage : opération qui consiste à baigner les racines d'un plant dans un mélange riche avant de l'installer en terre

Précieux : se dit d'un petit nombre d'espèces, toutes feuillues, dont le bois est particulièrement apprécié et a une grande valeur

Productivité : vitesse de la production de bois sur une surface donnée (par ex. 12 m³ par hectare et par an)

Profondeur utile : épaisseur du sol disponible pour l'enracinement

Pruineux : couvert d'une substance très finement pulvérulente

Pubérulent : couvert de quelques poils courts et souples

Pubescent : garni de poils fins, courts, mous et épars

Pur : se dit d'un peuplement forestier pratiquement monospécifique

Purge : retrait de la partie dégradée d'une grume ou d'une bille

Pyrophile : se dit d'une espèce dont la dissémination ou la germination est favorisée par le feu

Pyxide : fruit sec déhiscent constitué d'une capsule dont la partie supérieure se soulève à la manière d'un couvercle

Q

Queue-de-vache : altération du bois à la base du tronc

Quiescence : état de repos momentané dû à une chaleur ou à un froid trop intense

R

Race : forme héréditaire d'une espèce ayant une aire géographique précise

Rachis : axe principal d'une feuille composée pennée

Racine : partie souterraine dont les fonctions sont d'ancrer l'arbre dans le sol et d'y puiser les substances nécessaires à son développement

Racine adventive : racine qui prend naissance sur des axes aériens

Racine aérienne : racine dont une partie se trouve hors de terre

Racine pivotante : racine principale, puissante, qui descend verticalement

Racine traçante : racine qui s'étend parallèlement à la surface du sol, à une profondeur faible

Radicant : se dit d'un végétal généralement couché puis redressé, émettant des racines adventives nombreuses

Radicelle : racine très fine dont la fonction est d'absorber les substances nécessaires à l'arbre

Radiculaire : qui se rapporte aux racines

Rainette : griffe forestière de poche qui sert à marquer les arbres

Rameau : petite branche

Ramille : petit rameau

Ramon : balai fait avec des branches de bouleau

Rampant : se dit d'une tige qui court à la surface du sol

Ramure : ensemble des ramifications d'un arbre

Ravageur : se dit d'insectes provoquant de gros dégâts sur une Forêt

Ravalement : suppression d'une branche charpentière en vue de son remplacement

Rayon ligneux : lame verticale formée de cellules disposées de façon radiale entre les fibres du bois

Reboisement : ensemble des opérations sylvicoles qui ont pour but de recréer un état boisé

Recépage : opération qui consiste à couper une tige à sa base afin qu'elle émette des rejets

Réceptacle : extrémité dilatée d'un pédoncule floral, portant les pièces d'une fleur ou les fleurs d'un capitule

Récollement : opération consistant à contrôler, après la coupe, que l'exploitant a exécuté correctement ses diverses obligations

Recrû : ensemble des rejets qui apparaissent spontanément après la coupe d'une Forêt de feuillus

Réensemencement : régénération par semis

Refendre : scier un bois dans le sens de la longueur

Réfléchi : fortement recourbé vers le bas

Régénération : processus de renouvellement, naturel ou artificiel, d'un peuplement

Régime : méthode de culture de la Forêt lié au mode de reproduction qui y est appliqué (par ex. taillis ou futaie)

Régime forestier : ensemble des dispositions régissant les Forêts publiques

Régulier : se dit d'un peuplement dont les tiges ont des tailles relativement homogènes

Rejet : jeune pousse émise par une souche ou par une racine (syn. drageon)

Rejeter : émettre une nouvelle pousse (se dit d'une souche)

Rémanent : résidus d'une exploitation (les branches, les fausses-coupes, les petits-bois...)

Reposoir : endroit où les bêtes ont l'habitude de venir se reposer

Réserve : 1) arbre destiné à être conservé et ne fait pas partie d'une vente – 2) partie d'une Forêt que l'on laisse sans aucune intervention

Résine : sécrétion cicatrisante exsudée par certains arbres (par ex. les pins)

Résineux : qui produit de la résine. Nom donné par extension aux Conifères

Respiration : échange gazeux des êtres vivants – dont les arbres – qui consiste en absorption d'oxygène et en rejet de gaz carbonique

Ressuyé : se dit d'un sol dont l'eau excédentaire a été évacuée, naturellement ou artificiellement

Réticulé : en forme de réseau

Retrait : réduction des dimensions que subit le bois, principalement au cours du séchage

Rétus : tronqué et légèrement déprimé au sommet

Révoluté : se dit d'une feuille dont le bord est enroulé vers la face inférieure

Révolution : durée nécessaire pour le renouvellement complet d'un peuplement

Rez-terre : au plus près du sol

Rhizome : tige souterraine de réserve plus ou moins longue et renflée émettant des racines et des tiges

Rhytidome : partie externe morte de l'écorce

Ripicole : qui vit sur les bords des cours d'eau

Ronce : veine arrondie dans une partie de certains bois, et offrant un dessin décoratif très prisé

Ronceux : se dit d'un bois ayant des traces de nœuds

Roncier : fourré dense de ronces

Rondin : morceau de bois rond de dimension modeste

Rosette : ensemble de feuilles réunies en cercle

Rostré : terminé par une pointe plus ou moins effilée

Rotation : périodicité des coupes dans une parcelle

Rouille : maladies imputables à des champignons

Roulure : décollement entre deux cernes voisins à l'intérieur de l'arbre

Rude : dur au toucher

Rudéral : se dit des espèces vivant dans les décombres

Rupestre : se dit des espèces vivant sur des rochers

S

Sabulicole : qui vit sur le sable

Sagitté : en forme de fer de flèche

Saignée : petite rigole servant soit à l'écoulement des eaux soit à matérialiser une limite de parcelle

Samare : akène pourvu d'une aile membraneuse

Saprophyte : se dit d'une plante sans chlorophylle, non parasite, se nourrissant exclusivement de matière organique

Sarmenteux : se dit des tiges et des rameaux ligneux flexibles, faibles, ayant besoin d'un support

Sauvageon : jeune arbre ayant poussé sans avoir été cultivé

Sauvetage : valeur des produits résiduels après un sinistre

Saxicole : qui vit dans les fissures des rochers ou dans les terrains pierreux

Scarification : action d'ameublir les couches superficielles d'un sol forestier pour en faciliter la régénération

- Schlitte** : sorte de grande luge utilisée pour descendre le bois de feu de la montagne
- Scabre** : très dur au toucher
- Scarieux** : se dit d'un organe végétal membraneux, sec, mince et translucide
- Sciage** : 1) action de scier de long – 2) les produits résultant de cette action (par ex. planches, poutres, voliges, plateaux...)
- Sciaphile** : se dit d'une espèce tolérant un ombrage important (opp. héliophile)
- Sclérophylle** : qui a des feuilles dures, à cuticule épaisse et, de ce fait, bien adaptées à la sécheresse
- Scierie** : usine qui débite des grumes sur des scies
- Scion** : pousse de l'année
- Sec** : se dit d'un végétal mort
- Segment** : division d'une feuille se prolongeant jusqu'à la nervure médiane, et non rétrécie à la base
- Semencier** : arbre choisi et conservé pour sa production de graines (syn. porte-graine)
- Sempervirent** : se dit d'un végétal qui conserve ses feuilles plusieurs saisons et qui, de ce fait, apparaît toujours vert
- Sens de la station** : intuition personnelle permettant de sentir si tel végétal est adapté à sa station
- Sépale** : une des pièces dont l'ensemble compose le calice de la fleur
- Série** : massif homogène constituant une unité de gestion
- Série artistique** : Forêt mise en réserve en vue de l'agrément des visites touristiques
- Série de végétation** : ensemble composé d'un climax et des groupements qui y conduisent ou en dérivent
- Sessile** : inséré directement sur l'axe, sans pédoncule, sans pétiole, sans pédicelle...
- Sétacé** : étroit, fin et raide comme une soie de porc
- Sève** : liquide nutritif qui circule dans les végétaux pourvus de vaisseaux
- Sève brute** : substance simple composée de sels minéraux et d'eau, puisée dans le sol par les racines, et conduite vers les feuilles par les vaisseaux internes de l'aubier
- Sève élaborée** : substance concentrée et complexe résultant de l'action chlorophyllienne sur la sève brute à son passage dans les feuilles. La sève élaborée redescend vers les racines en alimentant l'assise génératrice du bois c'est à dire en produisant vers le centre de l'arbre de l'aubier, et vers l'extérieur du liber
- Silicole** : qui vit sur des terrains siliceux
- Silicule** : fruit sec, court, déhiscent, s'ouvrant par quatre fentes longitudinales en deux valves séparées par une fausse cloison médiane
- Silloné** : creusé de sillons longitudinaux
- Simple** : se dit d'une feuille formée d'un limbe unique et non ramifié
- Sinué** : à bords sinueux, arrondis et peu échancrés
- Sinus** : échancrure séparant deux lobes ou deux segments
- Sociabilité** : aptitude d'une espèce à constituer des peuplements forestiers
- Social** : aptitude d'un végétal à vivre en groupe important, à constituer des massifs
- Sommière** : large bande déboisée ouverte à la circulation et à la vidange des bois
- Sore** : amas de sporange chez les fougères
- Souche** : base du tronc d'un arbre, restant en terre avec les racines après son abattage
- Soumission** : offre d'achat d'un lot de bois dans le cadre de certaines ventes codifiées (par ex. ventes par soumissions cachetées)
- Sous-bois** : ensemble des buissons et broussailles situé sous le couvert du peuplement principal
- Sous-soleuse** : outil constitué d'une immense dent d'acier permettant de fragmenter la roche en profondeur
- Soutrage** : extraction des matières végétales forestières pour les répandre sur des terres cultivées afin de les enrichir, ou pour fournir de la litière au bétail
- Spadice** : inflorescence formée d'un axe charnu, épais et allongé, portant des fleurs sessiles
- Spathe** : bractée élargie enveloppant une inflorescence
- Spatulé** : se dit d'une feuille dont le limbe est élargi au sommet
- Spécifique** : qui appartient en propre à une espèce
- Sphéro-blaste** : petite sphère sur une écorce causée par la prolifération d'un bourgeon dormant
- Spiciforme** : en forme d'épi

Spinescent : se terminant en épines faibles

Spinuleux : couvert de très petites épines

Spontané : se dit d'un végétal qui pousse naturellement, sans intervention humaine

Spore : petit organe reproducteur de la plupart des végétaux cryptogames

Squamiforme : en forme d'écaille

Station : terrain caractérisé par des conditions écologiques relativement homogènes

Stère : unité de volume utilisée pour mesurer le bois façonné. Un stère est égal au volume réel de bois contenu dans un volume extérieur d'un mètre-cube

Stigmate : extrémité du style, souvent glanduleuse, réceptrice du pollen

Stipité : porté par un petit support

Stipule : appendice foliacé ou épineux situé à la base du pétiole de la feuille

Stolon : tige aérienne rampante terminée par un bourgeon qui produit de nouvelles racines

Stomate : petit orifice situé dans l'épiderme de la feuille, par lequel s'effectuent les échanges gazeux et la respiration

Strate : étage de végétation (par ex. strate herbacée, strate arbustive...)

Stratification : méthode de conservation des graines destinée à attendrir leur enveloppe

Strié : marqué de lignes parallèles ou de petits sillons

Style : partie rétrécie située entre l'ovaire et les stigmates

Subéraie : Forêt de chênes-liège

Subéreux : qui a la nature et la consistance du liège

Subulé : qui se termine insensiblement en pointe très aigüe

Succession végétale : suite des groupements végétaux qui se remplacent au cours du temps en un même lieu

Succulent : se dit d'un végétal qui possède des organes charnus et riches en eau

Supère : se dit d'un ovaire situé entièrement au-dessus du périanthe, et donc masqué

Superficie forestière : 1) ensemble des arbres croissant sur un terrain boisé – 2) capital représenté par l'ensemble des arbres sur pied

Superficiel : se dit d'un enracinement peu profond

Surâgé : se dit d'un arbre vieilli, qui a dépassé son âge normal d'exploitation

Suranné : se dit d'un arbre très âgé, qui a une croissance ralentie

Surbille : partie du fût située directement au-dessus de la bille de pied

Surcimé : se dit d'un arbre dépassé par la cime de ses voisins

Surdominant : se dit d'un arbre encore plus vigoureux que les dominants du peuplement

Surexploité : se dit d'une Forêt où la récolte est plus forte que la possibilité

Surface terrière : surface de la section du fût de tous les arbres sur pied, mesurée à 1,30 m de hauteur, et exprimée en mètres-carré par hectare. La surface terrière caractérise l'importance d'un peuplement, indépendamment de la hauteur des arbres

Surpâturage : pâturage excessif ayant des conséquences néfastes sur la Forêt

Suture : ligne de soudure de deux parties d'un organe replié ou refermé sur lui-même

Sylvestre : relatif à la Forêt

Sylvetum : collection de Forêts

Sylviculture : entretien et exploitation des Forêts

Sylvologie : étude des Forêts

Symbiose : association d'organismes apportant des avantages à chacun

Symbiote : chacun des organismes associés en symbiose

Synergie : action conjuguée de facteurs, dont les résultats sont de ce fait démultipliés

Syntaxon : groupement végétal, dans la classification phytosociologique

Système racinaire : ensemble des racines d'une plante

Systématique : classification des êtres vivants d'après un système hiérarchisé où les similitudes morphologiques et génétiques dominent

Systémique : se dit d'un produit phytosanitaire absorbé par les feuilles et transmis aux racines, pénétrant ainsi l'ensemble de la plante

T

Table de production : barème indiquant approximativement les caractéristiques moyennes des peuplements en fonction de leur âge, de leur station, etc...

Tache de semis : petite surface couverte spontanément de jeunes pousses

Taille : suppression d'une partie d'une plante

Taille de formation : suppression de certaines branches dans le but d'améliorer la charpente d'un arbre

Taille douce : technique d'intervention modérée sur la branchaison

Taillis : peuplement issu des rejets de souches (opp. à futaie)

Taillis simple : taillis que l'on exploite en totalité à chaque passage, sans conserver de réserve

Taillis sous futaie (T.S.F.) : régime mixte où le taillis alimente une futaie grâce à la conservation de réserves lors de chaque exploitation

Tanin : substance contenue surtout dans l'écorce du chêne, mais aussi dans de nombreux végétaux, et qui possède certaines propriétés utiles (par ex. antiseptiques)

Tapis végétal : ensemble de la végétation basse qui couvre le sol

Tarif de cubage : tableau indiquant le volume d'un arbre ou d'une grume en fonction de ses dimensions

Taxol : substance extraite de l'écorce d'if, utilisée comme produit anticancéreux

Télétoxique : qui émet dans le sol une substance chimique inhibant à distance la croissance ou le développement d'une autre plante

Temps de passage : durée que met un arbre pour passer d'une classe de diamètre à la suivante (classes de 5 en 5 cm)

Tépale : pièce d'un périgone

Terné : disposé par trois

Terre végétale : terre riche en débris végétaux en cours de décomposition

Têtard : arbre dont on coupe la tige à une faible hauteur afin de le faire produire des rejets facilement accessibles

Tétragone : à quatre angles

Tétrakène : fruit sec formé par la réunion temporaire de quatre akènes

Texture du sol : caractéristiques de granulométrie d'un sol

Texture du bois : caractéristique définie par l'importance relative du bois d'été dans les cerne. Si la proportion de bois d'été est importante le bois a une texture forte qui le rend dur. A l'inverse, une texture faible, ayant peu de bois d'été, produit un bois tendre

Thalle : appareil végétatif plan, aux tissus peu différenciés, des plantes non vasculaires

Thermocole : qui aime les sols chauds

Thermophile : se dit d'une plante qui croît de préférence dans des sites chauds et ensoleillés

Thermophyte : plante passant la saison froide sous forme de graines

Thermotropisme : capacité de certaines plantes à s'orienter vers une source de chaleur

Thylle : excroissances cellulaires ou sécrétions gommeuses, engendrées par un processus naturel, qui obstruent les vaisseaux et conduisent les feuilles à tomber à l'automne, ou l'aubier à se transformer en duramen

Thyllose : production de thylle d'origine pathologique (par ex. thyllose de l'orme, ou graphiose de l'orme)

Tige : partie d'une plante qui sort de terre et où s'insèrent les branches

Tillaie : Forêt de tilleuls

Tomenteux : feutré, couvert de poils mous

Toquard : arbre qui a une grosse tête

Tortillard : forme particulière de l'orme champêtre ayant des fibres enchevêtrées

Touradon : grosse touffe pouvant atteindre 1 mètre de hauteur, résultant de la persistance des feuilles basales sèches chez certaines plantes herbacées par-dessus lesquelles se forment de nouvelles pousses (par ex. molinie, laîches...)

Traçante : se dit d'une racine rampant peu profondément sous la surface

Trachéide : cellule spécifique des résineux

Traitement : enchaînement des opérations de sylviculture et des coupes destinées à conduire un

peuplement (par ex. traitement régulier, irrégulier, mixte...)

Tranchage : technique de débit réservée aux bois de premier choix en feuillets minces, effectuée industriellement par une grande lame à déplacement alternatif

Tranche : bois d'excellente qualité susceptible d'être tranché

Transformation : changement du traitement d'une Forêt (par ex. passage de la futaie régulière à la futaie jardinée)

Transpiration : élimination d'eau, sous la forme de vapeur, par les stomates

Trigone : à trois angles

Trituration : 1) technique utilisée par certains processus industriels pour déchiqueter les bois de moindre valeur afin de les réduire en copeaux ou en pâte – 2) bois dont la seule utilisation possible est la trituration (syn. bois d'industrie, opp. à bois d'œuvre)

Tronc : partie basse du fût utilisable en bois d'œuvre, jusqu'aux branches maîtresses

Tronçonnage : opération qui consiste à couper le bois en travers de son axe

Tropisme : capacité d'une plante à modifier son orientation sous l'influence d'un élément extérieur (par ex. lumière)

Trouée : espace vide dans une parcelle (syn. clairière)

Tubercule : renflement souterrain massif de la tige ou de la racine contenant des réserves

Tubérisé : se dit d'une racine ou d'une tige souterraine enflée, pleine de matières nutritives mises en réserve

Tubuleux : en forme de tube

Tunique : membrane plus ou moins charnue enveloppant un organe

Turficole : qui vit dans les tourbières

Turgescence : augmentation de volume due à un excès d'eau

Turion : pousse de l'année naissant de la souche d'une plante vivace

U

Ubiquiste : se dit d'une plante capable de vivre dans de nombreux habitats différents du fait de sa forte plasticité écologique

Unisexué : se dit d'une fleur ne possédant que des étamines sans carpelles, ou que des carpelles sans étamines

Usance d'une coupe : ensemble des opérations d'exploitation d'une parcelle

Usufruit : droit de jouir du bien dont une autre personne possède la nue-propriété

V

Vacant : lande plus ou moins en friche ou inculte, ou qui semble n'avoir pas de propriétaire

Valeur d'avenir : valeur que l'on espère retirer d'une Forêt à sa maturité

Valeur vénale : valeur d'une Forêt en l'état présent

Valve : pièce élémentaire composant l'enveloppe des fruits déhiscent

Vasculaire : qui possède des tissus conducteurs ou même des vaisseaux

Végétatif : se dit de tout élément végétal, à l'exclusion des organes reproducteurs sexués

Veiné : bois dont la surface présente des dessins, occasionné par la disposition particulière des fibres

Velouté : couvert de petits poils courts et épais

Venir : se dit d'une plante qui pousse bien

Vente sur pied : méthode de vente du bois par la cession des arbres non abattus

Verger à graines : peuplement cultivé spécialement pour la production de semences

Vermoulu : se dit du bois attaqué par les vers et parcouru de galeries

Vernalisation : traitement des graines par le froid, ce qui a pour effet d'améliorer leur germination

Verruqueux : hérissé d'aspérités arrondies comme de petites verrues

Verticille : ensemble d'organes insérés au même niveau autour de la tige (syn. couronne)

Vice : défaut grave altérant la qualité du bois

Vidange : évacuation des bois empilés sur la place de dépôt vers l'usine

Villeux : couvert de longs poils fins et touffus

Virée : mode de progression lors d'un martelage, qui consiste à s'appuyer sur les arbres déjà marqués

Vissé : se dit d'un arbre au fil tors

Vivace : se dit d'une plante pluriannuelle (syn. pérenne, opp. annuelle)

Vivipare : se dit d'une fleur qui se transforme en bourgeon foliacé ou d'une graine qui germe avant sa dissémination

Volis : partie tombée à terre d'un arbre cassé par le vent

Volubile : se dit de plantes dont la tige s'enroule sur les supports qu'elle rencontre

Volume : quantité de bois

Volume sur pied : volume de bois contenu dans les arbres debout

Vrille : filament volubile provenant de la modification d'une feuille

X

Xénomorphe : qui affecte une forme différente de la forme habituelle

Xérohéliophile : qui vit en milieu sec et lumineux

Xérophile : qui aime la sécheresse

Xylème : vaisseau conducteur de la sève brute

Xylicole : qui vit dans le bois (dans le matériau)

Xylologie : étude du bois

Xylophage : qui mange le bois

Y

Yeuseraie : Forêt de chênes-verts

Z

Zygomorphe : se dit d'une fleur irrégulière où le périanthe ne possède qu'un seul plan de symétrie (opp. actinomorphe)